

MESSAGES DE L'AFRIQUE À L'UNOC-3

Messages clés de la consultation africaine en préparation de la 3ème Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC-3)

09 octobre 2024, Tanger, Royaume du Maroc

En matière de gouvernance des océans, l'Afrique se trouve au carrefour de défis et d'opportunités. Ce continent, qui dépend fortement de ses ressources côtières et marines, est confronté à la double pression du changement climatique et d'une exploitation non durable. Nos océans et nos écosystèmes aquatiques intérieurs offrent un immense potentiel de développement durable, mais ils nécessitent une action collective urgente pour protéger leur santé et assurer l'avenir des océans, des masses d'eau et des communautés des États africains membres des Nations unies.

Les messages clés suivants ont été élaborés par les États africains membres des Nations unies lors de la consultation pour la troisième Conférence des Nations unies sur les océans (UNOC-3) qui s'est tenue à Tanger, au Royaume du Maroc, le 9 octobre 2024, afin d'être transmis lors de la troisième Conférence des Nations unies sur les océans (UNOC-3) qui se tiendra à Nice, en France, en juin 2025.

Messages clés:

1. L'Afrique reconnaît que ses océans et ses écosystèmes aquatiques intérieurs sont soumis à de nombreux stress, notamment en raison de la surexploitation des ressources, d'une réglementation ou d'une gouvernance inadéquate ou insuffisante, d'une forte demande de développement, d'une augmentation rapide de la population côtière, de la dégradation de l'habitat et d'une pollution croissante. Relever ces défis est vital pour la santé des écosystèmes marins et le bien-être des communautés côtières et continentales en Afrique.
2. L'Afrique souligne la nécessité de mettre en place des cadres de gouvernance intégrés et inclusifs qui favorisent la gestion durable des ressources océaniques. Les efforts de collaboration entre les États africains membres des Nations Unies, les organisations sous-régionales, régionales et continentales et les partenaires internationaux sont essentiels pour une gouvernance efficace.
3. Il est urgent d'améliorer la recherche scientifique, la collecte et le partage des données le long des côtes africaines. Cela est particulièrement nécessaire dans les grands écosystèmes marins d'Afrique. Les initiatives de recherche collaborative, ainsi que le partage des connaissances et des meilleures pratiques, permettront une prise de décision éclairée et l'élaboration de politiques en faveur du développement durable.
4. Une gouvernance et une gestion efficaces des océans et de leurs ressources, ainsi que le développement d'une économie durable, sont indissociables de la recherche. Cette recherche doit être menée par des experts africains qui connaissent leur environnement local et les caractéristiques physiques, biologiques et socio-économiques adaptées à leur région. Investir dans la recherche marine n'est pas seulement essentiel, c'est un moteur essentiel du développement économique des États africains membres des Nations unies.
5. L'Afrique plaide pour le développement durable de l'économie bleue en tant que voie vers la croissance économique, la création d'emplois, la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le bien-être humain. Les

investissements dans la pêche durable, l'aquaculture et l'écotourisme, entre autres, peuvent apporter des avantages significatifs aux communautés côtières.

6. Les jeunes et les femmes d'Afrique sont des acteurs clés du développement de l'économie bleue et de la conservation des océans. Nous demandons instamment de multiplier les possibilités d'engagement des jeunes et des femmes dans l'élaboration des politiques et les processus décisionnels, le renforcement des capacités et l'innovation dans le domaine des sciences marines et des efforts de conservation.

7. Il est essentiel de reconnaître l'importance culturelle des océans pour les communautés africaines. Les connaissances et les pratiques locales devraient être intégrées dans les stratégies de gestion marine, afin de garantir que les communautés participent activement aux efforts de conservation.

8. Les aires marines protégées sont un outil précieux pour la cogestion des pêcheries en Afrique, car elles permettent d'équilibrer la conservation et l'utilisation durable des ressources océaniques. La protection de la biodiversité marine est essentielle pour maintenir l'équilibre écologique et soutenir les moyens de subsistance de millions d'Africains. Nous appelons à des engagements plus forts pour établir et cogérer efficacement ces zones, afin de garantir la conservation des habitats et des espèces essentiels tout en promouvant l'utilisation durable des pêcheries.

9. L'Afrique est le plus petit contributeur à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre à l'origine du changement climatique, mais elle supporte de manière disproportionnée le fardeau de ses conséquences. Une action urgente est nécessaire pour activer les mécanismes d'accès aux fonds climatiques, en mettant l'accent sur l'adaptation du secteur de la pêche et de l'aquaculture, en soutenant les communautés côtières les plus vulnérables et en protégeant ceux qui dépendent des ressources halieutiques pour leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

10. Le renforcement des partenariats internationaux est essentiel pour relever les défis marins transfrontaliers, tels que la pêche illégale et la pollution. L'Afrique appelle à un soutien et à une collaboration accrue afin de renforcer les capacités sous-régionales et régionales en matière de gouvernance et de protection des océans.

Ces messages reflètent l'engagement inébranlable de l'Afrique en faveur de l'utilisation durable et de la protection des océans et de leurs ressources vitales. Ils soulignent l'importance de la solidarité mondiale et de l'action concertée pour favoriser la santé et la résilience des océans, ce qui est essentiel pour le bien-être des générations actuelles et futures. Alors que nous engageons toutes les parties prenantes à accélérer l'action en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de nos océans, l'Afrique est prête à contribuer de manière significative à la vision commune d'une économie durable fondée sur les océans et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD), en particulier l'ODD 14.

Dans le but d'amplifier la voix de l'Afrique sur la scène mondiale et de promouvoir la gouvernance durable de nos océans, les États membres africains des Nations Unies réunis lors de la consultation pour la troisième Conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC-3) soutiennent l'effort du Royaume du Maroc pour unifier la voix de l'Afrique et communiquer efficacement ces messages clés lors de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les océans, ainsi que lors d'événements connexes.